

Le 6 novembre 2017, les arbitrages du dialogue de gestion ont été adoptés par le Conseil d'Administration de Lille 1. Conformément à l'engagement de la Présidence de Lille 1 d'un étalement sur deux années de la publication des postes hors BIATSS vacants en septembre 2017, ce sont 16 emplois d'enseignants-chercheurs et 1 emploi d'enseignant du second degré qui ont été promis à la Faculté des Sciences et Technologies (FST) pour la campagne 2019.

Lors du Conseil d'Administration de l'Université de Lille du 5 avril 2018, le Vice-Président en charge des finances a annoncé que 2019 serait une année « blanche » en termes de recrutement d'enseignants-chercheurs, enseignants et BIATSS. Pour la FST comme pour les autres composantes de l'ex Lille 1, c'est non seulement le gel des emplois devenus vacants en septembre 2018 mais la suppression de la moitié des postes d'enseignants-chercheurs qui ont été vacants en septembre 2017. La promesse d'une reprise des recrutements de 2020 à 2022 à hauteur de 100 emplois par an ne compense pas le solde des départs naturels des agents titulaires. En effet, les bilans sociaux 2016 montrent un départ de plus de 150 agents sur le périmètre des trois établissements qui ont fusionné.

Le Conseil de la FST réuni ce 16 mai 2018 exprime ses plus vives inquiétudes concernant les mesures annoncées pour les années à venir en matière de politique de recrutement alors que le nombre d'agents contractuels ne cesse pas d'augmenter et que nos laboratoires et départements répondent avec succès aux appels à projets en vue de développer une recherche et un enseignement innovants. L'austérité budgétaire accrue renforcera la tension entre les missions d'enseignement et de recherche et restreindra les perspectives de développement.

Alors que la création de l'Université de Lille a pour but le développement d'une grande université internationale, et qu'elle constitue un investissement d'avenir pour nos étudiants et notre région, le choix d'une année « blanche » en matière de recrutements, dès 2019, n'offrirait qu'une perspective négative pour cette nouvelle Université de Lille et ses personnels. La richesse première de l'université réside en ses personnels, leur engagement et leurs compétences. Le non remplacement des départs ne peut qu'accentuer la charge de travail de tous, réduire l'espoir de stabilisation des agents contractuels et démoraliser des agents déjà sous tension avec la fusion universitaire.

En conséquence, de façon à poursuivre le développement des missions de recherche et d'enseignement de notre Université, le Conseil de la FST demande aux élu.e.s des instances de l'Université de refuser le gel d'emplois pour 2019 et à la Présidence de porter publiquement auprès de la Ministre de la Recherche son opposition à une politique de coupes budgétaires qui à terme menace le dynamisme et les capacités de recherche et d'enseignement de notre nouvelle Université fusionnée.

Adoptée par 19 voix pour, 2 abstentions et 11 contre